EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 avril 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept avril deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Danièle GUILLAUME à Alain BARDOT, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	**Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jérôme GODARD arrive après le vote de la question n°1 et reprend son pouvoir donné à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER.
Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote de la question n°1, il confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET et revient avant le vote de la question n°2.
Madame Odile VIGNAL arrive après le vote de la question n°2 et reprend son pouvoir donné à Madame Danielle AUROI.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA donne pouvoir à Madame Havva ISIK avant le vote de la question n°3 et quitte la séance.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS avant le vote de la question n°4 et quitte la séance (fin de validité du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Monsieur Alain LAFFONT).
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance avant le vote de la question n°6.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance avant le vote de la question n°8.
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n°23.
Madame Patricia AUCOUTURIER donne pouvoir à Madame Corinne NAJIM avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Cyril CINEUX donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Bernard DANTAL quitte la séance avant le vote de la question n°54.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance avant le vote de la question n°54.

Rapport N° 44

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Didier MULLER ne prend pas part au vote.

Diverses associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de manifestations sportives. Le crédit disponible est de 74 500 €.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

VOLANT DES DOMES **2 000 €**
Cette association organise le deuxième « Trophée des Dômes » les samedi 21 et dimanche 22 avril 2012 dans les gymnases Perrier – Soulier et des Cézeaux. Plus de 300 joueurs - de niveau non-classé à élite - sont attendus. La participation des joueurs est passée de 120 en 2010 à 300 en 2011.
Bilan de l'édition 2011
D = 9 775 € - R = 10 905 €
Solde = 1 130 €
Aide logistique = 3 006 €
Subvention Ville = 1 000 €

STADE CLERMONTOIS – Section Escrime **1 500 €**
La section Escrime du Stade Clermontois organise une épreuve du Circuit National de Fleuret masculin senior le dimanche 29 avril 2012 au stadium Jean-Pellez et au gymnase des Cézeaux. Cette compétition concourt au classement national des tireurs en vue des championnats de France. 113 fleurettistes ont tiré en 2011 contre 80 en 2010.
Bilan de l'édition 2011
D = 7 685 € - R = 8 077 €
Solde = 392 €
Aide logistique = 2 098 €
Subvention Ville = 1 500 €

STADE CLERMONTOIS – Section Volley-ball **400 €**
Afin de clore sa saison sportive, la section Volley-ball du Stade Clermontois organise un tournoi au stade Leclanché le dimanche 24 juin 2012, avec un repli au gymnase Autun en cas de mauvais temps. Un tournoi jeunes et un tournoi adultes sont prévus au cours de cette journée.
Bilan de l'édition 2011
D = 2001 € - R = 1 816 €
Solde = - 185 €
Subvention Ville = 250 €

STADE CLERMONTOIS NATATION **2 500 €**
Le Stade Clermontois Natation organise le Meeting National Jeunes au stade nautique Pierre de Coubertin les samedi 19 et dimanche 20 mai 2012. Labellisé par la Fédération Française de Natation, ce meeting accueille plus de 400 poussins et benjamins venant de toute la France, permettant à ces catégories de se confronter au niveau national.
Bilan de l'édition 2011
D = 11 140 € - R = 11 180 €
Solde = 40 €
Aide logistique = 1 279 €
Subvention Ville = 2 500 €

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE – UNSS **1000 €**

L'Union nationale du Sport Scolaire s'est vu confier l'organisation des Championnats de France par équipe mixte obligatoire de Natation et de Water-polo du lundi 21 au mercredi 23 mai 2012 au stade nautique Pierre de Coubertin. Environ 500 collégiens venant de toute la France sont attendus.

CLERMONT TRIATHLON **3 500 €**

Clermont Triathlon organise le triathlon longue distance à Saint-Rémy sur Durolle le dimanche 27 mai 2012 , seule épreuve de ce genre au Auvergne. En 2011, 245 athlètes ont disputé cette épreuve contre 182 en 2010.

Bilan de l'édition 2011

D = 15 867 € - R = 16 466 €

Solde = 599€

Subvention Ville = 3 500 €

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-JACQUES **1 500 €**

L'école de foot de l'association sportive de Saint-Jacques envoie chaque année une équipe de joueurs (15 joueurs, 6 dirigeants, 3 éducateurs, 7 parents) à l'extérieur. Après les avoir emmenés de nombreuses années à Mèze (Hérault), elle les conduit depuis l'an dernier à Barcelone (Espagne) du vendredi 25 au lundi 28 mai 2012.

Bilan de l'édition 2011

D / R = 6 421 €

Subvention Ville = 1 500 €

SPORT PETANQUE PROMOTION **3 000 €**

Cette société de pétanque organise le XVIIIème National de Pétanque à la Maison des Boulistes et sur la place des Bughes du jeudi 7 au dimanche 10 juin 2012. 7 concours sont organisés pendant 4 jours durant lesquels s'affronteront environ 1 500 pétanqueurs.

Bilan de l'édition 2011

D = 52 864 € - R = 49 741 €

Solde = - 3 123 €

Aide logistique = 4 179 €

Subvention Ville = 3 000 €

ASSOCIATION LA BOULE LE CENTRAL **1 000 €**

L'association la Boule le Central organise son traditionnel concours de pétanque le samedi 29 et dimanche 30 septembre 2012 à la Maison des Boulistes et sur la place des Bughes. 256 équipes représentant 512 joueurs ont concouru en 2011 contre 220 équipes et 440 joueurs en 2010.

D = 8 836 € - R = 8 485 €

Solde = 351 €

Aide logistique = 3 805 €

Subvention Ville = 1 000 €

ASSOCIATION LES TOURNE DISC **1 000 €**

Cette association de frisbee a 4 joueurs sélectionnés pour participer aux Championnats du Monde à Sakai au Japon du 7 au 14 juillet 2012. Ces joueurs participent à titre individuel à cette compétition et s'engagent sur leur propre budget : 2 865 € par personne, comprenant 3 stages d'entraînement à Sablé sur Sarthe, 1 tournoi de préparation à Londres et à Amsterdam, le déplacement et l'hébergement à Sakai.

ASCO – USEP – Association de coordination de l'Union Sportive des Ecoles **2 700 €**

Cette association organise la 10ème édition des Ascopiades début septembre. Il s'agit d'un rendez-vous sportif qui s'installe durablement dans le paysage scolaire de début de rentrée des classes. Plus de 600 élèves (soit une quarantaine de classes élémentaires) participent à des ateliers de découvertes d'activités sportives, encadrés par des enseignants, des éducateurs des activités physiques et sportives – ETAPS - , des clubs clermontois. L'objectif est également de montrer le respect des règles de la discipline et la vie collective interclasses.

HOCKEY CLERMONT COMMUNAUTE AUVERGNE **20 000 €**

Le Hockey Clermont Communauté Auvergne sollicite une subvention exceptionnelle pour le fonctionnement de son école de Hockey. L'école de hockey est composée de 130 jeunes.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2012
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE